

**ARRÊTÉ DEP-2024-083 PORTANT NOMINATION DU JURY DU BACCALAURÉAT
PROFESSIONNEL BOULANGER-PÂTISSIER**

Le Directeur du Service interacadémique des examens et concours :

- Vu** les articles D 222-31 à D 222-33, D 337-93 du code de l'éducation ;
Vu l'arrêté du 2 juillet 2009 portant création du baccalauréat professionnel boulanger-pâtissier ;
Vu l'arrêté rectoral conjoint DEP-2024-1000 nommant les présidents de jurys aux baccalauréats professionnels ;

- ARRÊTE -

Article 1 : Le jury d'admission du baccalauréat professionnel boulanger-pâtissier pour la session 2024 dans les académies de Paris - Créteil - Versailles, est ainsi constitué :

Présidente :

Madame Frédérique BLONDEL, enseignante-chercheuse

Président adjoint :

Monsieur Nicolas BRETON, enseignant

Enseignants :

Monsieur Nicolas GUILBAULT
Madame Aurélia PFEIFFER
Monsieur Stéphane BERNARD
Monsieur Yann DUBOIS

Monsieur Andrés NOCUA
Monsieur Pierre PAWIN
Madame Alicia ALARCON
Monsieur Patrice GUERMONPREZ

Professionnels :

Monsieur François LAME
Monsieur Olivier RUDET

Monsieur Olivier GERARD
Monsieur Olivier BOURIQUET

Article 2 : La Secrétaire générale du Service interacadémique des examens et concours est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Arcueil, le 25 juin 2024.



Frédéric MULLER